

Questions au Feuilleton

Province	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Pensionnés S.V.	Prestataires S.R.G.	Prestataires S.R.G. maximum	Versement moyen de S.R.G.	La moyenne par trimestre des prestataires S.R.G. payés lorsqu'ils étaient à l'étranger en décembre 1973
Yukon	530	331	231	\$ 66.23	10
CANADA	1,850,516	1,077,076	480,462	\$59.97	15,089

LA SOURCE: Le rapport statistique de AS pour décembre 1973.

LA RECHERCHE SUR LA DISTRIBUTION DU PAPIER JOURNAL

Question n° 39—M. Hellyer:

1. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il entrepris une étude intitulée «Étude de la distribution du papier journal»?

2. L'étude prévue porte-t-elle sur tous les centres de distribution de papier journal de l'Est du Canada ou simplement sur certains d'entre eux et, dans le dernier cas, lesquels?

3. Quel est le coût estimatif de l'étude?

4. Quels sont le nom et les qualifications professionnelles des principaux responsables de cette étude?

5. A-t-on fait appel à un service d'information et, dans l'affirmative, à quelle société ou institution s'est-on adressé?

M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, dans le cadre de la stratégie gouvernementale d'amélioration des qualités compétitives de l'industrie canadienne de la pulpe et du papier, paye une partie du coût d'une recherche de moyens possibles de réduction des coûts de distribution pour le transport de papier journal de l'Est du Canada vers les États-Unis. Cela ne comprend pas le marketing. Dans le cadre du «Trade/Industrial Program» (programme industriel et commercial), des contributions sont versées aux chemins de fer nationaux et au «Bureau de recherche sur la distribution du papier journal», organismes qui participent chacun de leur côté aux recherches en ce domaine, tout en maintenant d'étroites relations à cette fin précise. Le «Bureau de recherche sur la distribution du papier journal» est une association à but non lucratif créée le 1^{er} mai 1973 dans le but de mener ces recherches. Y figurent cinq sociétés de papier journal dont les moulins sont en Ontario, au Québec, au Manitoba et à Terre-Neuve: Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited; The Price Company Limited; Domtar Limited; Abitibi Paper Company Limited; Consolidated-Bathurst Limited.

2. L'étude couvre le papier journal provenant des moulins des sociétés mentionnées plus haut. Subséquemment, si les résultats indiquent de substantielles économies, tous les producteurs de papier journal de l'Est du Canada seront invités à participer à la création d'une coopérative de distribution.

3. Le coût du projet a été évalué à \$1 million et la Couronne en fournira environ \$500,000. La contribution gouvernementale est remboursable en cas de mise sur pied d'une organisation de distribution.

4. Le Président du «Bureau de recherche sur la distribution du papier journal» est M. J. P. Lunderville, vice-président, ingénierie, achats et transports, de Domtar Limited. M. S. French, prêté par Domtar Limited où il était directeur des transports, est directeur à plein temps du projet. Tous deux possèdent de nombreuses années d'expérience dans la fabrication et la distribution des produits forestiers. Le directeur de projet, du côté des chemins de fer nationaux, est M. Walter Wynne, qui est un spécialiste chevronné en planification de chemins de fer.

5. Aucune calculatrice n'a été achetée jusqu'à maintenant.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE EN ONTARIO

Question n° 42—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés en Ontario depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 327; Octobre 1970-Présent, 55. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Nipissing, 10; Algoma, 18; Cochrane, 17; Thunder Bay, 6; Kenora-Rainy River, 2; Frontenac-Lennox-Addington, 22; Grenville-Carleton, 5; Lanark-Renfrew-Carleton, 14; Northumberland-Durham, 8; Peterborough, 6; Renfrew North-Nipissing East, 4; Victoria-Haliburton, 20; Parry Sound-Muskoka, 7; Grey Simcoe, 5; Kent Essex, 4; Brant, 4; Perth-Wilmot, 1; Norfolk-Haldimand, 5; Sarnia-Lambton, 1; York West, 1; Scarborough East, 1; Wellington, 1; Elgin, 5; Perth Wilmot, 3; Oxford, 3; York North, 1; Parry Sound-Muskoka, 32; Timiskaming, 10; Sudbury, 5; Timmins, 1; Nickel Belt, 1; Glengarry-Prescott-Russell, 12; Hastings, 23; Leeds, 13; Ottawa-Carleton, 3; Prince Edward-Hastings, 9; Stormont-Dundas, 4; Simcoe North, 10; Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo, 14; York Simcoe, 9; Halton Wentworth, 2; Northumberland Durham, 6; Lincoln, 2; Peel Dufferin Simcoe, 4; Ontario, 7; Welland, 2; Lambton-Kent, 8; Bruce, 22; Middlesex, 3; Huron, 4; Essex Windsor, 2. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LE BUREAU DE POSTE DE LYNDBURST (ONT.)

Question n° 48—M. Cossitt:

1. a) Où est situé le bureau de poste de Lyndhurst (Ontario), b) de qui les locaux sont-ils loués et quel en est le loyer?

2. Quelle est la durée du bail et ce dernier contient-il une option de renouvellement?

3. Quelles sont toutes les adresses du propriétaire de ces locaux inscrites dans les dossiers du gouvernement?

4. Qui est maître de poste à Kingston (Ontario) et quelle est l'adresse de sa résidence?